

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 79 (1934)
Heft: 10

Rubrik: Chroniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES

CHRONIQUE FRANÇAISE

À l'heure où la plupart des Etats qui nous entourent s'efforcent de rechercher la solution du « problème de l'air », intimement lié à celui de la protection active et passive des populations civiles contre le danger aéro-chimique, il nous paraît utile de reproduire ci-dessous un intéressant article, paru récemment dans la *Liberté* (quotidien français), sous la plume de M. Désiré Ferry, sous le titre de :

Après les manœuvres aériennes.

Les enseignements à tirer.

La *Liberté* a suivi de près et commenté les dernières manœuvres aériennes. La démonstration faite avait de l'importance, puisque plusieurs escadres de bombardement, venues des régions de l'Est, ont pris part à l'attaque du Bourget, qui représentait l'agglomération parisienne.

Il est possible, aujourd'hui, de faire, sur cette offensive aérienne, quelques réflexions d'ordre général et d'en dégager, pour l'avenir, des enseignements.

Ces manœuvres aériennes offrent un double aspect : l'un rassurant, l'autre, dans une certaine mesure, inquiétant.

Aspect rassurant : elles ont montré l'entraînement parfait et la grande cohésion de nos unités aériennes.

Veut-on un exemple ? La première vague d'avions de bombardement, dans la journée du 30 août, se composait d'un groupe venant de Metz et d'un groupe venant de Luxeuil. Les deux groupes sont arrivés sur le Bourget avec un écart de trois minutes seulement, malgré le temps défavorable, qui renforçait la valeur démonstrative des opérations.

Autre difficulté : les appareils utilisés étaient, pour la plupart, d'un type relativement ancien. Quand notre aviation de bombardement sera modernisée, elle représentera une force très redoutable, et qui fera réfléchir ceux qui voudraient troubler la paix.

Telle qu'elle est, avec les appareils nouveaux qui entrent en service, elle nous donne, dès maintenant, la possibilité d'exécuter de foudroyantes représailles, en attendant de pouvoir remplir, dans le combat, le rôle de premier plan qui lui est réservé.

L'aspect inquiétant des manœuvres aériennes, c'est la facilité relative avec laquelle les assaillants ont franchi les lignes de défense et atteint leur objectif.

Cette expérience, faite avec un louable scrupule par le commandement, est déjà exploitée par les partis d'extrême-gauche, qui s'efforcent de propager la panique devant le danger aérien.

Si l'attaque avait été repoussée, ils auraient crié à la mise en scène et à l'imposture ! Négligeons, pour l'instant, leurs clameurs haineuses.

En toute impartialité, on peut dire que les dernières manœuvres aériennes ont paru démontrer la supériorité *actuelle* des moyens d'attaque sur les moyens de défense.

Plusieurs groupes d'attaque n'ont pas été rejoints par les escadrilles de chasse du parti rouge. La D.C.A. terrestre, dont la mise en action avait été limitée, n'est pas intervenue avec toute l'efficacité souhaitable. Pourtant, la progression des assaillants avait été suivie dans de bonnes conditions, grâce aux postes de guet et au fonctionnement d'un excellent système de transmission.

Il faut considérer ces faits avec beaucoup d'attention. Mais on n'a pas le droit d'en conclure à la légère qu'aucune défense n'est possible contre un raid aérien.

Certaines conceptions doivent être révisées. Des formules de combat mieux adaptées à l'évolution de l'armement et de la technique doivent être trouvées. Elles le seront, à coup sûr.

La chasse, telle qu'on la pratiquait pendant la guerre, semble avoir perdu une partie de sa valeur. Aujourd'hui, les avions de bombardement sont puissamment armés. Grâce aux mitrailleuses disposées dans l'axe du fuselage, ils ne connaissent plus, pour le tir, cet angle mort, qui était la faiblesse des appareils anciens.

Ils naviguent en formation serrée et réalisent ainsi des concentrations de feu et des flanquements meurtriers pour le chasseur téméraire qui s'approche trop près.

Le chasseur a même perdu, en grande partie, cette supériorité de vitesse qui lui permettait des effets de surprise. En face des bombardiers bien groupés, tenant leurs distances, il ressemble à une guêpe autour d'un hérisson.

Que faut-il en conclure ? Qu'il est temps de construire des appareils de chasse plus puissants, capables d'engager la lutte de plus loin, en couvrant de feux les assaillants.

Le combat aérien cessera, de plus en plus, d'être un duel pour

devenir, de plus en plus, sauf exception, une bataille rangée. On ne peut plus jeter un pilote armé de son unique mitrailleuse contre un bataillon volant, qui se déplace en tirant.

A cette conception de la bataille répond le multiplace de combat. L'avion-canon est peut-être l'engin de l'avenir. Il faut chercher. Il faut trouver, et réaliser vite.

Même observation pour la D. C. A. La terre, attaquée par l'avion, doit se défendre par le canon et les mitrailleuses lourdes. Il faut des méthodes, bien étudiées, de repérage, et des méthodes, bien établies, de réglage qui permettent aux armes automatiques de réaliser dans les zones battues, une densité infranchissable de projectiles.

Depuis quelques années, les expériences faites ont montré qu'il est possible de réaliser de bons tirs anti-aériens. Les méthodes usitées dans la marine doivent servir d'exemple. Il faut s'inspirer du tir sur mer, dans les batailles navales, à la limite des portées, dans des conditions de visibilité souvent mauvaises, sur des objectifs qui se déplacent, et exécuté d'une plate-forme mobile, sans cesse cahotée par le roulis et les secousses des « départs ». L'efficacité des tirs à la mer résulte de longues recherches et d'un entraînement suivi des officiers et des pointeurs.

Le tir contre avions doit atteindre la même efficacité, en perfectionnant sans cesse le matériel et le personnel.

Le principal enseignement des dernières manœuvres aériennes se résume d'un mot : travail. Les résultats déjà obtenus sont surprenants, si l'on songe aux difficultés qu'il a fallu franchir pour mettre au point l'arme nouvelle de l'aviation. Aux états-majors, aux techniciens et aux exécutants de perfectionner les appareils et les méthodes. Au gouvernement et au Parlement de leur donner, pour accomplir de nouveaux progrès toujours nécessaires, l'appui moral et l'aide financière dont ils ont besoin.

Rien ne doit être négligé pour assurer à notre aviation la puissance redoutable qui, mieux que les pactes, nous protégera de la guerre.
